
Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:*
Interperlite SA, Fribourg
2. *Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:*
Niba SA, Fribourg
3. *Contrat de fusion du:* 27.06.2006
4. *Echéance de préavis des créances:* **01.09.2006**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
Niba SA, p.a. Pierre-Willy Zähler, Chalet "Les Mélèzes",
La Vy de Joux, 1261 Longirod
6. *Indication: Les créanciers du sujet transférant (mentionné au chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art.25 Lfus.*
7. *Remarques:* Niba SA reprend l'ensemble des actifs et passifs de Interperlite SA par succession universelle selon le bilan au 31 décembre 2005. La fusion par absorption prend rétroactivement effet au 1er janvier 2006.

Pierre-Willy Zähler
1261 Longirod

(03467342)